



SUIVI ET EXÉCUTION DES CONTRATS ET PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES LITIGES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Lieu : Casablanca

Dates : Deux sessions du même contenu, sont prévues.

1ère session: du 07 au 23 août 2017

2ème session: du 04 au 20 décembre 2017

Frais d'inscription: 3900 €

Les pays en voie de développement reçoivent des financements importants pour l'exécution des infrastructures et l'importation de biens et services, dans le cadre de leurs programmes et projets de développement. Toutefois, l'exécution de ces financements accuse souvent des retards qui sont dus essentiellement au manque d'outils opérationnels permettant la bonne exécution des marchés engagés. EST Formation organise un séminaire sur le suivi et l'exécution des marchés publics pour l'amélioration des compétences des exécutants des projets et des membres des commissions des marchés

Objectif de la formation :

L'objectif général du séminaire est l'amélioration des compétences des personnes impliquées dans le processus de gestion et d'exécution des marchés publics. Les participants devront, à l'issue de la formation, être capables de :

- ✓ Identifier les points sombres dans les DAOs pouvant entraîner des litiges au cours de l'exécution du marché
- ✓ Prendre connaissance des outils permettant le bon suivi de l'exécution des marchés
- ✓ Acquérir les compétences contractuelles permettant le bon suivi des marchés
- ✓ Maîtriser les aspects liés aux contentieux et litiges

SUIVI ET EXÉCUTION DES CONTRATS ET PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES LITIGES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Contenu de la formation

1- GÉNÉRALITÉS

- Importance du suivi de l'exécution des marchés
- Motifs de mauvaise exécution des marchés [interprétation, ignorance ou complicité]
- Parties impliquées et rôles [in house vs outsourcing]
- Documents contractuels [Divers modèles [FIDIC, UNICITRAL, BM,.....]]

2- MESURES À PRENDRE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DURANT L'EXÉCUTION DES MARCHÉS

- Zones d'ombre dans les documents contractuels
 - > Dans le contrat [droits et obligations des parties]
 - > Dans le DAO [engagements des parties et critères de qualification et d'évaluation]
 - > Dans l'expression des besoins [les spécifications, le dossier technique, les TDRs]
- Gestion des marchés [recommandations aux gestionnaires des marchés : administratives, techniques, et financières, avec modèles de suivi et check-list] :
 - > Arrangement institutionnel [préciser les responsabilités, établir des procédures, etc...]
 - > Recommandations générales [relation avec le contractant, chronogramme, alertes, ...]
 - > Spécificités des travaux
 - > Spécificités des fournitures
 - > Spécificités des consultants
- Résiliation et gestion de marchés après résiliation

3- RÈGLEMENT DES LITIGES :

- Notions de droit administratif
- Différentes méthodes de règlement des litiges [conciliation, arbitrage et juridiction]
- Diverses sources de droit de règlement des litiges
- Diverses entités qui règlent les litiges [conciliateur, juges.....]
- Conventions internationales et règlement des litiges
- Prévention et gestion des litiges

Publique Cible

Ce séminaire s'adresse aux personnes en charge de l'exécution des marchés publics, telles que :

- Les chefs de projets,
- ingénieurs de suivi,
- membres des commissions de marchés,
- Gestionnaires financiers
- Conseillers juridiquesetc.

Un lieu de prestige: Idou Anfa Hotel ***

hôtel situé au centre-ville de Casablanca offrant une vue superbe sur Océan Atlantique

www.hotelidouanfa.com

Ce séminaire sera animé par Experts & Spécialistes internationaux ayant une longue expérience dans le suivi et l'exécution des contrats et prévention et règlement des litiges dans les marchés publics et ayant déjà encadré plusieurs sessions de même genre.